Fiche DS1TRC **DROIT SOCIAL**

MAITRISER LES FONDAMENTAUX EN DROIT SOCIAL DANS LE SECTEUR ASSOCIATIF

Objectifs

- Acquérir et/ou mettre à jour ses bases en droit du travail sur les différents contrats, les congés, les absences, l'organisation du travail et les modes de rupture
- Connaître et maîtriser les fondamentaux du droit social
- Identifier les points sensibles dans l'application au quotidien
- Connaître les solutions pratiques pour limiter le risque prud'homal

Programme

1. Les sources du droit du travail

- La hiérarchie des sources du droit du travail
- Savoir organiser la veille juridique

2. Le contrat de travail

- Définition, principes et conséquences de la relation contractuelle
- Le pouvoir disciplinaire de l'employeur
- Les cas de recours aux différents types de contrat de travail :
- Salaire ou honoraires
- CDI ou CDD
- La question du mi-temps thérapeutique
- Les cas et procédures de rupture de la relation contractuelle
- La rédaction des clauses contractuelles (CDI, CDD)
- Les opérations de prolongation des CDD (renouvellement, succession, tuilage)
- La rupture du contrat (prescription, rupture conventionnelle, inaptitude physique)

3. L'organisation du travail

- La durée du travail
- Les dispositions légales et conventionnelles de la gestion des congés payés et des jours fériés et congés spéciaux
- Identifier les cas de suspension du contrat de travail

4. L'obligation de sécurité de résultat en matière de conditions de travail

- L'évolution de la jurisprudence
- Les points à surveiller en priorité
- La preuve des heures supplémentaires

5. Le délit d'entrave

- Les faits constitutifs du délit
- Les conséquences pénales (sanctions, délégations de responsabilités)

Date (s) :

14-15 mars 2019

Lieu :

URIOPSS IDF

Durée :

2 jours (14 heures)

Tarif adhérents :

620 €

Public :

Responsable de service, directeurs

Méthodes pédagogiques :

- Exposé
- Etude de cas
- Documentation écrite remise aux participants

Intervenant (s) :

Abdel-Hafit MEZGHICHE Juriste DTPS, Collaborateur de l'URIOPSS IDF

Suivi et évaluation :

- Signature d'une feuille de présence et délivrance d'une attestation de fin de formation
- Evaluation de l'action de formation par la remise d'un questionnaire d'évaluation et de satisfaction

Cette formation est également réalisable en intra, dans vos locaux.

Pour vous inscrire cliquez ici

Uriopss Ile-de-France
16 rue des Terres au Curé
75013 Paris
www.uriopss-idf.fr
FORMATIONS:
www.uriopssidf-service.net

URIOPSS Ile-de-France

Contacts formation:
01 44 93 27 02
g.dezoret@uriopss-idf.fr
j.fontaine@uriopss-idf.fr